

Conditions d'inscription aux cours de VKR

- Dans le programme de cours, vous trouvez les dates et le lieu des cours.
- Dès que vous avez reçu une confirmation de notre part, votre inscription est obligatoire.
- Les données sont enregistrées électroniquement.
- Les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- Nous fixons un nombre minimal de 10 participants par cours. Nous vous informons à temps si le cours n'a pas lieu.
- Le paiement doit être effectué avant le début du cours.
- Des frais de 10% du coût du cours seront facturés pour tout changement de réservation.
- En cas d'annulation d'inscription, après l'envoi des documents, 20% des frais du cours vous seront mis en charge.
- En cas d'une annulation moins de 5 jours avant le début du cours, 50% de frais fixes vous seront mis en charge.
- En cas de non-présence au cours 100% de frais vous seront mis en charge.
- Le cachet de la poste ou la date de l'e-mail fera foi pour l'annulation de l'inscription.

Mise à jour: 18.10.2019 | MG

n:\2 vkr\rohrkurse\rohrkurse 2020\agbs_kurse\anmeldebedingungen_kurse-f.docx